

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Ministère de l'Énergie

***LA CRISE DE L'ÉNERGIE ET LE REDRESSEMENT DU
SECTEUR ÉNERGETIQUE , ACCES A L'ÉNERGIE***

cas du SENEGAL

Énergie et Développement Durable en Afrique

Septième sommet

**Présentation de Monsieur
Idrissa NIASS**

**Conseiller Technique du
Ministre de l'Énergie**

Dakar, le 2 décembre 2008

Ministère de l'Énergie décembre
2008

Plan de la présentation

Introduction

Approche stratégique externe

Approche stratégique interne

- ❖ *Contraintes du Secteur*
- ❖ *Mesures d'urgence conjoncturelles*
- ❖ *Plan de Redressement du secteur de l'Energie*
- ❖ *Besoins de Financements*
- ❖ *Conclusion*

Introduction (1/2)

- ❑ L'énergie est la base de toute activité humaine;
- ❑ Le secteur de l'énergie constitue une des préoccupations majeures et prioritaires du Gouvernement du Sénégal;
- ❑ facteur essentiel pour relever les défis de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de lutte contre pauvreté ,

Introduction (2/2)

- ❑ Le Sénégal a subi de plein fouet la crise pétrolière mondiale caractérisée par une flambée du cours du baril de pétrole.
- ❑ un retard d'investissement dans le secteur de plus d'une décennie,
- ❑ **Orientations du Président de la République et directives du Premier ministre : le Gouvernement a adopté en février 2008 la Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie actualisée ,**
- ❑ La Nouvelle Politique Energétique repose essentiellement sur l'objectif majeur d'assurer l'approvisionnement du Sénégal en énergie, dans les meilleures conditions et au moindre coût, pour les ménages et les grands secteurs économiques, tout en élargissant l'accès des populations au service moderne de l'énergie.

Contraintes du secteur (1/5)

Dépendance presque exclusivement aux importations de pétrole pour faire face besoins en énergie au Sénégal et particulièrement pour la production d'énergie électrique.

absence de mécanismes adéquats d'amortissement des chocs exogènes,

□ ***Au niveau du sous-secteur de l'électricité :***

- dépendance aux produits pétroliers importés avec un a parc de production à plus de 90 % thermique;
- difficultés d'ordres technique et financier ayant conduit à des dysfonctionnements sur l'ensemble de ses segments durant les trois dernières années

Contraintes du secteur (2/5)

- charges de combustibles de la Senelec passant de 89 milliards en 2005 à 130 milliards en 2007;
- déficit de production dû au retard d'investissements cumulés sur plusieurs années, et coûts de production élevés;
- déficit de production d'électricité non résorbé, malgré un investissement de plus de 200 milliards pour augmenter la capacité de production de 160 MW entre 2004 et 2007,

Contraintes du secteur (3/5)

❑ *Au niveau du sous-secteur des hydrocarbures :*

- Le choc pétrolier a induit un renchérissement du prix du pétrole brut destiné à la raffinerie et des prix intérieurs des hydrocarbures raffinés;
- Les coûts d'importation ont évolué de 217 milliards FCFA en 2003 à plus 500 milliards FCFA en 2007;
- Les capacités de stockage limitées et les contraintes sur la logistique excluent toute économies d'échelle;
- la SAR : une petite raffinerie de 1.200.000 tonnes pour un marché actuel interne de plus de 1.500.000 tonnes et sous régional de près de 2.000.000 tonnes par an.

Contraintes du secteur (4/5)

- Le schéma de raffinage de la SAR, sans unité de conversion, ni unité d'hydrodésulfuration (HDS),
- la situation financière de la SAR s'est largement dégradée au cours des années 2005 et 2006 avec un arrêt de l'activité industrielle pendant neuf (9) mois en 2006.
- la libéralisation et la concurrence dans les différents segments de l'industrie pétrolière ne sont pas encore effectives.

Contraintes du secteur (5/5)

- ***Au niveau du sous-secteur des combustibles domestiques***
 - Satisfaction des besoins énergétiques des populations notamment urbaines par le charbon de bois, entraînant une dégradation et une disparition des ressources forestières.
 - Part importante des combustibles ligneux dans la consommation énergétique des ménages, ceci malgré la politique de soutien du prix du gaz butane mise en œuvre par le Gouvernement.

Mesures d'urgence : Electricité (1/3)

Mesures de Garanties de l'approvisionnement du pays en énergie

Afin de contenir les effets négatifs évoqués le Gouvernement, sur instructions de Monsieur le Président de la République, a dû intervenir sur la fixation des prix des produits pétroliers et de l'électricité, avec :

- ❑ Une couverture des manques à gagner liés à l'utilisation par SENELEC du gasoil en lieu et place du HFO parfois non disponible ;
- ❑ Un versement à SENELEC d'une compensation pour garantir le niveau des revenus autorisés par la CRSE, suite au gel des tarifs pour protéger le consommateur de faible revenu;
- ❑ Une location d'une centrale ayant atteint 60 MW entre 2005 et 2008;
- ❑ La poursuite de la location par l'OMVS, pour 40 MW installés à Dakar et 40 MW à Nouakchott, au bénéfice de ses trois Etats-membres, en 2007 et jusqu'en août 2008 ;

Mesures d'urgence : Electricité (2/3)

Mesures de Garanties de l'approvisionnement du pays en énergie

- ❑ Mise en œuvre par la Senelec d'un programme d'investissement, entre 2004 et 2007, de près de 175 milliards FCFA;
- ❑ Rétablissement partiel de l'équilibre économique de la SENELEC, avec une hausse des tarifs de l'électricité successive en 2005, 2006 et 2007, jumelée avec un versement par l'Etat de compensations de 93 milliards sur la période;
- ❑ Sécurisation de l'approvisionnement en combustibles avec une :
 - mise à disposition de 10 Milliards au titre d'une garantie de l'Etat pour un mois de consommation
 - mise en place de facilités pour achats de combustibles (financement revolving BID de 17 Milliards par trimestre) ;
- ❑ Recapitalisation de la Senelec de 65 Milliards en 2007, par l'Etat ;
- ❑ Investissement d'un montant de 54 milliards (dont 20 milliards sur le budget de l'Etat), portant le taux d'électrification rurale de 6% en 2000 à près de 17% en 2007.

Mesures d'urgence : Hydrocarbures

3/3

Renforcement Participation de l'Etat dans le capital de la SAR, de 10% à 65,2% %, et prise en main de la stratégie du sous secteur;

- ❑ Mise en place d'une nouvelle structure des prix des produits pétroliers ; basée sur les cotations CIF NWE à la place du FOB MED ;
- ❑ Fonds de Sécurisation des Importations de Produits Pétroliers (FSIPP)
- ❑ subvention des manques à gagner et des pertes commerciales sur le gaz butane, avec 36 milliards FCFA en 2005 et 66 milliards F CFA en 2006 ;
- ❑ Octroi à la SAR d'une marge de soutien à l'activité de raffinage (25 FCFA par kg de produits noirs et 35 FCFA par litre de produits blancs), pour l'apurement de sa dette de 85 milliards;

Plan de Redressement du Secteur de l'Energie (PRSE) et programme d'expansion du parc de production de Senelec sur la période 2007-2012

entre 2007 et 2012, développement du parc de production avec les centrales:

- ❑ Diesel (IPP) de Kounoune I de 60 MW inaugurée en janvier 2008;
- ❑ Diesel de Kahone (de Senelec) de 60 MW inaugurée en novembre 2008;
- ❑ Diesel de Tobéne (BOO) de 70 MW prévue en 2009, puis annulée suite au coût du fuel élevé;
- ❑ à charbon (BOO) de 2 X125 MW de Sendou prévue en 2010 pour la 1ère tranche et en 2011 pour la 2ème tranche,
- *Résultante : accroissement cumulé de la puissance exploitable du parc de production de **65% en 2008, de 102 % en 2010, et de 139% en 2011 par rapport à l'année 2000 de référence.***

Pour la diversification il est envisagé des centrales :

- ❑ Hydroélectriques de Félou (60MW), Gouina (140MW), Sambangalou (120 MW) et Kaléta (200MW) de l'OMVS et de l'OMVG, entre 2011 et 2013
- ❑ au biocarburant de 60 MW , à la Bio Energie de 30 MW, au solaire de 7 MW à Ziguinchor et à l'éolienne de 15 MW puis 30 MW sur la grande côte près de Saint Louis, d'ici 2012..

Plan de Redressement du Secteur de l'Energie (PRSE) et programme d'expansion du réseau de Senelec sur la période 2007-2012

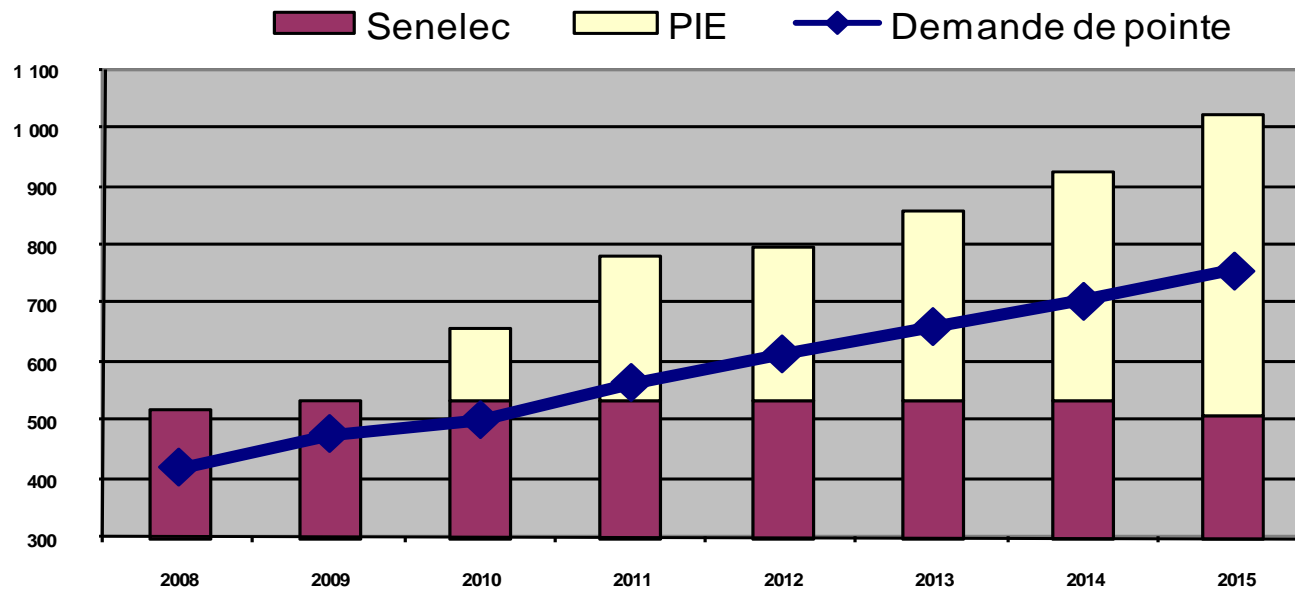
Un plan d'extension et de renforcement du réseau de transport et de distribution composé de;

- Le Dispatching National prévu en 2008,
- La Ligne 225kV Tobène-Touba-Kaolack en 2008,
- Le tronçon de Boucle 225 KV Kounoune-Mbour-Kaolack, la Ligne 225 kV Kounoune-Tobène, la Ligne 225 KV Kounoune Patte d'Oie, en vue de boucler la réseau 225KV intérieur en 2009,
- La Réhabilitation de la ligne 90 KV Cap des Biches-Thiona, en 2008,
- La Ligne 90 kV Thiona-Tobène prévue en 2008,
- Le Renouvellement du poste 90 KV Cap des Biches en 2008,
- La Boucle 90 kV de distribution de Dakar prévue en 2009,
- Le renforcement et l'extension du réseau Moyenne tension en cours.

EQUILIBRE OFFRE DEMANDE DE POINTE

2008 - 2015

SATISFACTION DE LA DEMANDE DE POINTE



Plan de Redressement du Secteur de l'Energie (PRSE), Etat d'avancements des tâches

Autres tâches du Plan de Redressement du Secteur de l'Energie:

- ***A 1 : Mise à jour de la politique et de la stratégie sectorielle :***
 - Nouvelle Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie LPDSE est élaborée et actualisée le 11 février 2008.

- ***A 2: Réglementation Sectorielle (Electricité, produits pétroliers, gaz, énergies renouvelables) :***
 - projets de décrets réalisés pour les produits pétroliers, et projet de loi y relatif en cours ;
 - Avant -projets de lois d'orientation en Biocarburant et en Energie renouvelable, en cours
 - Projet de texte relatif au cadre réglementaire lié à l'achat d'énergie électrique produite à partir des Energies Renouvelables en cours

Plan de Redressement du Secteur de l'Energie (PRSE), Etat d'avancements des tâches (suite)

- ***A 3 : Gestion de la Demande d'Electricité et Economie d'Energie :***
 - Mise en place Agence de Maîtrise de l'Energie en cours, en vue réalisation du plan d'actions des principales composantes du programme de maîtrise et d'efficacité d'énergie,
- ***A 4: Schémas directeurs d'investissement pour le secteur électricité ; en cours d'étude***

- ***A 6 : Plan de restructuration financière de la Senelec :***
 - Décision de recapitaliser Senelec de 109 milliards, l'Etat a versé 65 milliards en 2007 et 44 milliards le seront par la Banque Mondiale et l'AFD en 2008 et 2009, en appui budgétaire,
 - prêt subordonné de l'Etat à Senelec de 9 milliards en 2009 et rééchelonnement sur cinq ans des arriérés de paiement en 2007 de la dette rétrocédée de 9,5 milliards.

Plan de Redressement du Secteur de l'Énergie (PRSE), Etat d'avancements des tâches (suite)

- ❑ **A 7 Programme De Réduction des coûts de la SENELEC**
 - « cost-killing » interne de Senelec de 22,5 milliards sur trois ans.
- ❑ **A 8 : Politique de tarification de l'électricité**
 - Application d'une nouvelle grille tarifaire qui est progressive pour la BT
 - Révision exceptionnelle de la formule de contrôle de revenus de Senelec, suite forte inflation du combustible;
 - Mise en œuvre de ces deux mesures le 1^{er} août 2008, ainsi qu'une hausse moyenne des tarifs de l'électricité de 17%;
- ❑ **A 09 : Diversification des sources d'énergie primaire de production d'électricité**
 - ❖ Option stratégique de diversification avec le recours aux :
 - centrales thermiques performantes en moteur Diesel jusqu'en 2008,
 - centrales au charbon, avec des bas coûts de production à partir de 2010;
 - centrales Hydroélectriques (OMVS, et OMVG), entre 2011 et 2013
 - centrales au biocarburant, à la biomasse au solaire et à l'éolienne, d'ici 2012.

Plan de Redressement du Secteur de l'Energie (PRSE), Etat d'avancements des tâches (suite)

- ***A 10 : Centrale IPP au fuel de Tobéne prévue en 2009***
 - coûts élevés d'exploitation liés au fuel prévu a rendu l'appel d'offres de 70 MW de de la centrale Diesel de Tobéne infructueux
- ***A 11 Evaluation technique, économique et financière de la Sar et de ses besoins en investissement***
 - Les besoins d'investissement de la SAR et portent :
 - ***Pour le court terme*** : sur un poste d'amarrage de pétrole brut pour des navires de 160 Kilo Tonnes au CBM, un poste d'amarrage de butane pour des navires de 12/15 Kilo Tonnes,
 - ***Pour le moyen terme*** : sur l'extension de la capacité de raffinage à 3 millions de tonnes.
- ***A 12 : L'équilibre financier de la filière pétrolière Aval***
 - une revalorisation des droits et marges a été effectuée.

Plan de Redressement du Secteur de l'Energie (PRSE), Etat d'avancements des tâches (suite)

A 13 : Investissements requis en matière de stockage des hydrocarbures

o concernant le gaz :

- sur un sea line et 22 000 tonnes de capacité de stockage, dont 12 000 tonnes par les privés, et 10 000 tonnes et le sea line par l'Etat, à travers PETROSEN et la SAR.

o concernant les Hydrocarbures liquides :

- besoins de 500 000 M3, pour faire du Sénégal un Hub au niveau du site de Bargny; dont une capacité de 167 000 M3 localisée sur le site de MBAO, pour laquelle 29 000 M3 déjà construits seront livrés en décembre 2008 par Diprom,
- Petrosen a pris une participation de 66% en partenariat avec Diprom, avec un objectif de redistribuer les 49% aux autres acteurs;
- mise en place d'une Sen stock de gestion des stocks et des moyens de stockage d'hydrocarbures liquides et gazeux, par Petrosen, et Diprom;

Plan de Redressement du Secteur de l'Énergie (PRSE), Etat d'avancements des tâches (suite)

- A 14 : ***Politique de tarification du gaz butane et des énergies de biomasse***
 - Politique de butanisation maintenue, cuisson au gaz butane est moins chère que celle au charbon de bois.

- A 15 : ***Financement Des Investissements***
 - Les besoins de financement sont notamment :
 - de 520 milliards pour la Senelec dont 141 milliards sont à rechercher,
 - de 238 milliards pour l'électrification rurale dont 165 milliards sont à rechercher et
 - 456 milliards pour la SAR dont 229 milliards à rechercher, etc,

Plan de Redressement du Secteur de l'Energie (PRSE) suite

A 15) BESOIN DE FINANCEMENT (suite)

Montants en Milliards de FCFA	Investissement total	Financement recherché
SENELEC	520	141
Electrification Rurale	238	165
Hydrocarbures	456	229
Combustibles domestiques	13	13
Biocarburants, Energies Renouvelables	300	240
Maîtrise de la demande	50	47
Renforcement des capacités	10	10
TOTAL	1 587	845

Plan de Redressement du Secteur de l'Énergie (PRSE), Etat d'avancements des tâches (suite)

- ❑ ***A 16 : Dysfonctionnements notés avec les centrales en production indépendante***
 - situation récurrente de dysfonctionnement de GTI, avec des interrogations sur la maîtrise de certains risques liés au modèle de développement des IPP (lié à l'appro du combustible)
 - Pour le BOO de Kounoune I, l'approvisionnement en combustible assuré par Senelec est maîtrisé.

- ❑ ***B1 : Audits des raisons des dysfonctionnements dans le sous secteur électricité et dans la filière pétrolière aval***
 - ❑ Le rapport de l'étude du consultant proposé par l'Agence Française de Développement a été déposé le 24 décembre 2007.
- ❑ ***B 2 : Amélioration de la Gouvernance de la Senelec et de la Filière Pétrolière Aval,***
 - La Consolidation de la gouvernance est une des priorités du Gouvernement et concerne les entreprises publiques et privées intervenant dans le secteur.

Plan de Redressement du Secteur de l'Énergie (PRSE), Etat d'avancements des tâches (suite)

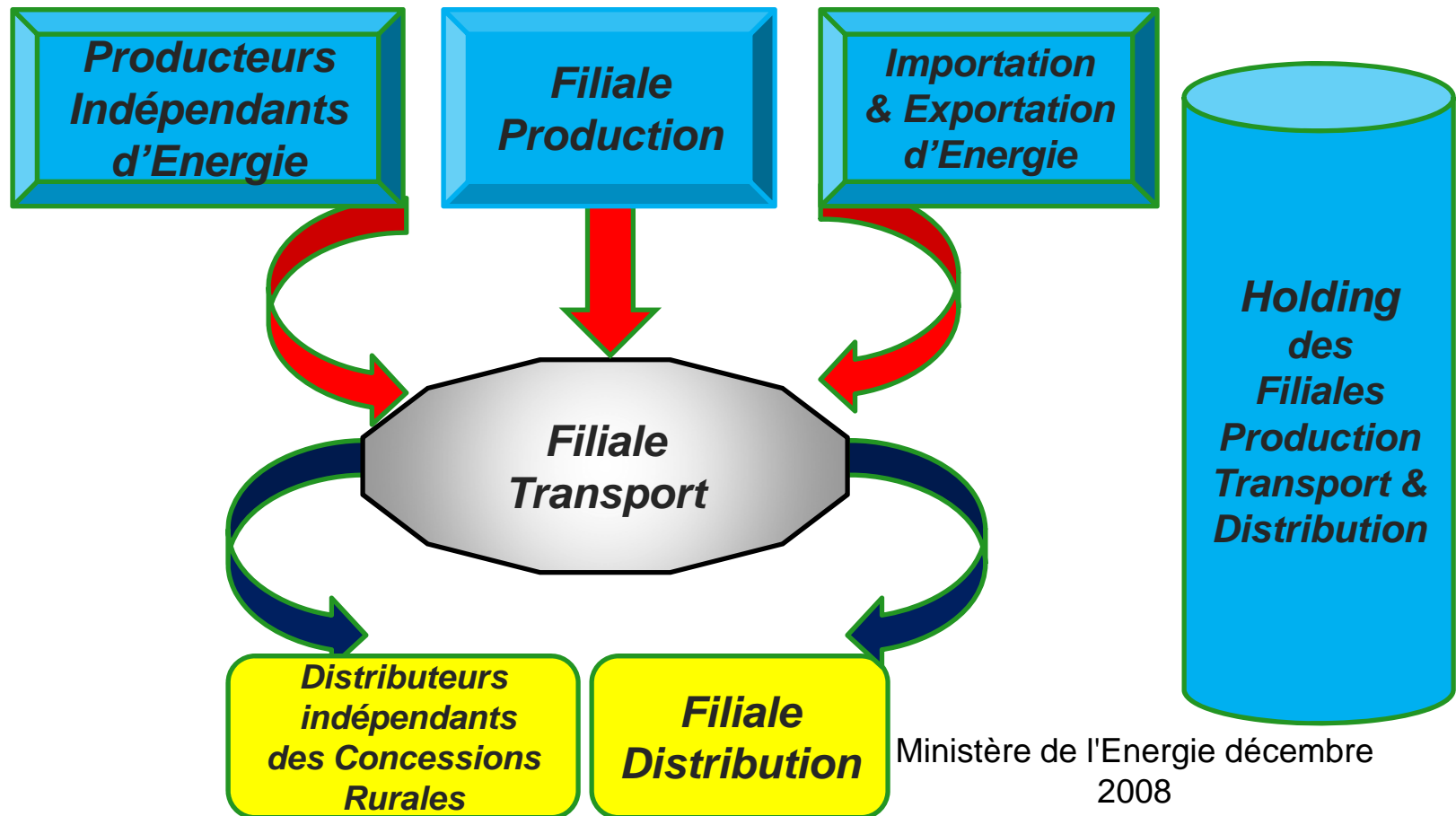
❑ ***B3 : Evolution Institutionnelle de la Senelec***

- Dégroupage des activités selon trois filiales Production, Transport et Distribution dans le cadre d'un Holding, avec une participation judicieuse du privé national et étranger, des consommateurs et des travailleurs, à côté d'un partenaire technique international,
- Le capital des filiales Production et Distribution sera détenu en majorité par le secteur privé (national et étranger). La Filiale Transport sera, quant à elle, une entreprise à participation publique majoritaire,
- Le dégroupage des activités entre les trois filiales- sera mis en œuvre d'ici le premier trimestre 2009 ; et la participation du secteur privé (PSP) sera mise en œuvre dans le second semestre de 2009

❑ ***C1 : Impacts des restructurations financières et des subventions, dans le secteur énergie etc., sur les finances publiques***

- Impact en 2006 à 108 milliards dont 42 milliards au titre de la compensation pour le gel du tarif de l'électricité et 66 milliards au titre de la subvention et de la couverture des pertes commerciales sur le butane.

Option du Gouvernement pour le volet de Restructuration industrielle de Senelec



Conclusion

- ❑ Le Sénégal, à l'image des autres pays non producteurs, a fortement ressenti la crise pétrolière mondiale; la baisse actuelle du cours du pétrole ne présente aucune garantie ou lisibilité ultérieure;
- ❑ Le Gouvernement a su faire face à cette crise, par la mise en place de mesures d'urgence suivi d'un Plan de Redressement du Secteur de l'Electricité (PRSE) ;
- ❑ Les acquis sont là, mais nécessitent d'être consolidés; et tous les sous secteurs sont concernés;
- ❑ les besoins d'appui et de financement du secteur de l'énergie sont connus, *et s'établissent à 1 587 milliards dont 845 milliards sont à rechercher.*

Conclusion suite

Orientations et Mesures de consolidations du secteur par le Chef de l'Etat

- subvention des emballages de 2,7 kg et 6 kg du gaz butane pour les revenus faibles,
- mise en œuvre du programme vigoureux d'économie d'énergie face à la flambée des prix du baril avec (Lampes à Basse Consommation, rationalisation de l'Eclairage Public, nouvelle Tarification d'électricité, Gestion de la demande, Promotion des Energies Renouvelables dont le solaire, le biocarburant, la biomasse, l'éolien etc., la promotion du Transport en Commun, Cadre législatif, combustibles domestiques),
- Utilisation plus values des recettes, induites par l'augmentation de l'assiette fiscale des hydrocarbures importés pour soutenir les niveaux de prix intérieurs des hydrocarbures,
- Accélération des investissements visant à diversifier les sources d'énergie primaire (charbon, biomasse, biodiesel, éthanol, solaire, éolien, etc.)
- Accélération des investissements visant à réduire les coûts d'approvisionnement en hydrocarbures,
- Accélération de l'exploration et de l'exploration des gisements de pétrole et découverte de 940 millions de m³ de gaz exploitables immédiatement
- Intensification de l'appui international (coopération bilatérale) pour les importations des produits pétroliers finis et brut,

*MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION*